

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01356

Numéro SIREN : 814 829 263

Nom ou dénomination : 100 % MODE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005406

IDENTIFICATION

**M OURDANE MOURAD**  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
FRANCE

N° d'adhérent : 20161590043939

**Pour le compte de :**  
**SASU 100 % MODE**  
14 FAUBOURG SAINT JACQUES  
26000 VALENCE

**N° SIREN** : 814 829 263  
**Période déclarée** : 01/10/2019 au 30/09/2020  
**Date limite de dépôt** : 15/01/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

**Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)**

**Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)**

**Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)**

**Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)**

**Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)**

**Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)**

**Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)**

**Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)**

**Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)**

**Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)**

**Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)**

**Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2019)**

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du  
31/12/2019)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

14 FAUBOURG ST JAQUES

Code postal

26000

Ville VALENCE

Pays FRANCE

UE  
NISE

Impôt sur les sociétés  
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



## Bilan simplifié

## A - ACTIF

BRUT	AMORTISSEMENTS	NET EXERCICE
PROVISIONS		CLOS EN N

## 1 - ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations financières (1)	940		940
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>940</b>		<b>940</b>

## 2 - ACTIF CIRCULANT

Stocks marchandises	935		935
Créances autres (3)	1 201		1 201
Disponibilités	16 809		16 809
Charges constatées d'avance	300	0	300
<b>TOTAL II</b>	<b>19 245</b>	<b>0</b>	<b>19 245</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>20 185</b>	<b>0</b>	<b>20 185</b>

NET EXERCICE
CLOS EN N

## B - PASSIF

## 1 - CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel	500		
Report à nouveau	-10 941		
Résultat de l'exercice	14 745		
<b>TOTAL I</b>	<b>4 304</b>		

## 3 - DETTES

Fournisseurs et comptes rattachés (4)	4 572		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	7 698	11 309	
<b>TOTAL III</b>	<b>15 881</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>20 185</b>		

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

		Exercice N
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	35 703
Subventions d'exploitation reçues		4 500
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		<b>40 203</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises ( <i>y compris droits de douane</i> )		12 898
Variation de stock ( <i>marchandises</i> )		820
Achats de matières premières et autres approvisionnements ( <i>y compris droits de douane</i> )		448
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	16 946
	dont crédit-bail immobilier	869
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	31 981
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>8 222</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	7 000
	Produits exceptionnels (IV)	440
	Charges financières (V)	37
	Charges exceptionnelles (VI)	
	dans amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
	dans amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	14 745
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		

**B - RÉSULTAT FISCAL**

	Bénéfice	Déficit
Déductions de l'exercice	14 745	
Déductions diverses		4 500
	dont créance due au report en arrière du déficit	
	dans déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	4 500
	dans déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	
	dans déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	
	dans déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	
	dans déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	
	dans déduction exceptionnelle simulateur de conduite	
<b>1 - RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>		
Déficits antérieurs reportables	10 941	dans imputés sur le résultat
		10 245

RESULTAT FISCAL

RESULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice      Déficit

0      0

ITEMS VERS À DÉDUIRE

LIBELLÉ	Montant
SUBVENTION COVID	4 500

QUE  
LAISE

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du  
31/12/2019)

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**Relevé des provisions**  
**Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**

**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	10 941
Déficits imputés	10 245
Déficits reportables	696
<b>TOTAL</b> des déficits restant à reporter	<b>696</b>

**IV - DIVERS**

Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice

4 500
-------

Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

## DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	0,00
-----------------------------	------

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

## I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	35 703
<b>TOTAL 1</b>	<b>35 703</b>

## III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	13 348
Variation négative des stocks	820
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	4 532
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	12 414
<b>TOTAL 3</b>	<b>31 112</b>

## IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	4 591
---	-------

## V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

du 01/10/2019 au 30/09/2020

Période de référence

## Composition du capital social

## LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	50
---	---	--	----

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1 Titre	MONSIEUR	Nom marital	50
Nom et prénom	OURDANE MOURAD	Pourcentage de détention	100,00%
Nombre de parts ou d'actions	50	Pays de naissance	ALGERIE
Date de naissance	24/07/1961	Commune de naissance	CASBAH
Code postal de naissance	99	Lieu-dit, hameau	
Numéro, type et nom de voie	439 RUE DE LA APITAINERIE	Ville	VALENCE
Complément de distribution			
Code postal	26000		
Pays	FRANCE		

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du  
31/12/2017)

Obligation déclarative incomptant à certains contribuables relevant de la  
direction des grandes entreprises  
Composition du capital



Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la  
direction des grandes entreprises  
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case



SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

EXERCICE COMPTABLE arrêté au 30 septembre 2020

FEUILLE DE PRESENCE

signature

Monsieur OURDANE Mourad

A handwritten signature in black ink, appearing to read "MOURAD OURDANE". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'M' at the beginning.

certifiée exacte et véritable la présente feuille de présence représentant l'intégralité des parts sociales de la société

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EXERCICE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an 2021 et le 25 MAI à 15 heures, l'associé de la SASU 100 % MODE s'est rendu en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société sur convocation de la présidence en vue de l'approbation des comptes de l'exercice arrêté au 30 SEPTEMBRE 2020 et du quitus à donner à la Présidence

Est présent

Monsieur OURDANE Mourad

L'intégralité des parts sociales se trouve ainsi représentée.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur OURDANE Mourad agissant en qualité de Président

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- lecture du rapport de gestion de l'exercice arrêté au 30 septembre 2020
- approbation des comptes et affectation du résultat
- quitus donné à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé
- questions diverses

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- statuts de la société
- bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- la feuille de présence
- copie des lettres de convocation remises en mains propres

051

Le Président déclare que les documents requis ont été remis aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les Associés lui donnent acte de cette présentation.

Lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voies les résolutions suivantes à l'ordre du jour

Première résolution

Approbation des comptes de la société pour l'exercice arrêté au 30/09/2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Le bénéfice comptable se monte à 14475 € mais compte tenu du déficit reportable de 10941 € et de l'aide Covid de 4500 € le résultat comptable est déficitaire de 696 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

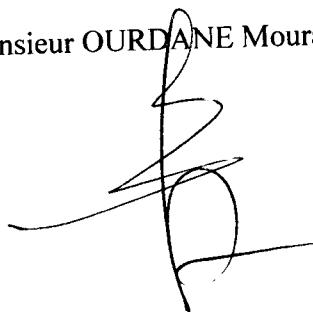
Quitus est donné à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 00

De tout ce que ci-dessus précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'associé unique.

Monsieur OURDANE Mourad



SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 30/09/2020

TEXTE DES RESOLUTIONS FIGURANT AU PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE

---

Première résolution

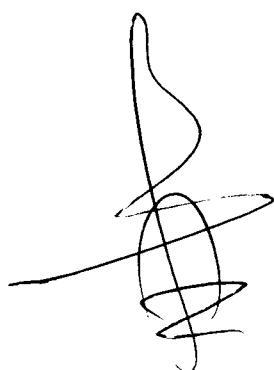
Approbation des comptes de la société pour l'exercice arrêté au 30/09/2020  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Le bénéfice comptable se monte à 14475 € mais compte tenu du déficit reportable de 10941 € et de l'aide Covid de 4500 € le résultat comptable est déficitaire de 696 €  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Quitus est donné à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. MODE".

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
SIRET 814 829 263 00015

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 25/05/ 2021

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société afin de vous rendre compte de notre gestion et de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2020

ACTIVITE DE L EXERCICE ECOULE

Pour situer l'activité de notre société, nous vous en présentons les chiffres significatifs.

Notre exercice comptable couvre la période du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019 au 30 SEPTEMBRE 2020

Le montant de notre bilan s'élève à 20185 €

Il n'y a pas d'immobilisation incorporelles

Il n'y a pas d'immobilisations corporelles

Les immobilisations financières se montent à 940 €

Ce qui nous amène à un actif immobilisé de 940 €

L'actif circulant s'élève à 19245 €

Il se décompose de la façon suivante:

Le stock de marchandises s'élève à 935 €

ORL

Les autres créances s'élèvent à 1201 €

Les disponibilités s'élèvent à 16809 €

Les charges constatées d'avance à 300 €

En ce qui concerne le passif de la société, notre capital entièrement libéré s'élève à 500 €

Le compte report à nouveau est déficitaire à – 10941 €

Le résultat comptable dégagé est bénéficiaire de 14745 €

Les dûs fournisseurs se montent à 4572 €

Les autres dettes se montent à 11309 € dont 7698 € de compte courant d'associés

En ce qui concerne le compte de résultat de la société, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 35703 €

Nous avons bénéficié d'une subvention Covid d'un montant de 4500 €

Ceci nous amène à un total des produits d'exploitation s'élevant à 40203 €

Les charges d'exploitation s'élèvent à 31981 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

Les achats de marchandises se montent à 12898 €

La variation de stock est de 820 €

Les achats de matières premières et autres approvisionnements se montent à 448 €

Les autres charges externes s'élèvent à 16946 €

Les impôts et taxes et autres versements assimilés se montent à 869 €

Ce qui précède nous amène à un résultat d'exploitation bénéficiaire de 8222 €

Les produits exceptionnels s'élèvent à 7000 €

Les charges financières se montent à 440 €

Les charges exceptionnelles sont de 37 €

Ce qui nous amène à un résultat comptable bénéficiaire de 14745 €.

Compte tenu des déficits antérieurs de la société se montant à 10245 €, et la subvention de 4500 € le résultat fiscal est donc 0 € après imputation des déficits antérieurs

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. B." or a similar initials, is positioned in the lower center of the page.

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Néant

## PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter notre résultat comptable bénéficiaire de 14745 € de la façon suivante, soit la somme de 10941 € soldant ainsi le compte report à nouveau , au compte réserve légale pour 50 € et le reliquat au compte autres réserves

## DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Sans objet

## PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE SOCIETE

Notre société n'est pas concernée

## APPROBATION DES DEPENSES ET CHARGES VISEES A L ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39.4 du même code.

Il vous appartient de vous prononcer sur le quitus à donner à la présidence pour sa gestion de l'exercice arrêté au 30 septembre 2020

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions ou explications complémentaires que vous jugerez nécessaires

Souhaitant que toutes ces précisions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter sur les résolutions correspondantes.

Fait à Valence  
Le 25/05/2021

